

Décision

Générale

colonial

Décision n° 473 Personnel européen.

n° 473

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 15/06/1943

Date de publication
11 juin 1943

Date du numéro
15 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois valable pour l'Etiopie est accordé à M. PLA. Ingénieur du Cadre Local des Travaux Publics de la Colonie.